



SÉMINAIRE

2025

24 au 27 MARS
Clermont-Ferrand

Séminaire Mars 2025

The background features a dark blue field with several overlapping, light gray geometric shapes. A large, light gray triangle is positioned in the upper right, with its apex pointing towards the top center. A curved, light gray shape, resembling a thick arc or a partial circle, is located in the lower left and middle sections. Another light gray shape, possibly a parallelogram or a trapezoid, is situated in the lower right, overlapping with the triangle and the curved shape.

Parce que la gestion de patrimoine est une science appliquée

L'AUREP réinvente son séminaire en vous proposant cette année de découvrir une étude pratique organisée autour des problématiques patrimoniales de la famille COUBERTIN

Une rencontre à ne pas manquer :

Le séminaire d'actualisation de l'AUREP

Une date à ne pas oublier :

Mars 2025 (24/25/26/27)

Un lieu à retrouver :

Clermont Ferrand, mais aussi en distanciel

Un contenu riche et diversifié :

Des intervenants et des thèmes sélectionnés

Une approche toujours plus professionnalisée

Une nouveauté le fil rouge :

Un cas pratique par ½ journée.

Une certitude :

vous êtes attendu et serez bien reçu.



**JEAN
AULAGNIER**

Vice-Président et Président de
la commission scientifique et
pédagogique de l'AUREP

2 Formules : Présentiel ou Distanciel

3,5 Jours de formation (soit 20 heures de formations)

7 Thématiques d'actualité

12 Experts métiers reconnus

TAUX DE SATISFACTION MARS 2024

95%

PUBLIC

Cette formation d'expertise est destinée aux personnes ayant nécessité :

- D'actualiser et développer leurs compétences à un niveau avancé dans les domaines de l'économie, de la finance et du droit.
- De valider des heures de formations réglementaires.

PREREQUIS

Ce séminaire s'adresse à ceux qui, soit de façon libérale, soit au sein d'une société, ont la charge de conseiller une clientèle dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine privé et ou professionnel.

Cette formation est ouverte aux professionnels du patrimoine qu'ils aient ou non suivi une formation certifiante à l'AUREP

OBJECTIFS

Comprendre et analyser les effets du contexte économique et des évolutions juridiques récentes en matière civile et fiscale.

Adapter ses pratiques professionnelles aux nouvelles évolutions économiques, financières, juridiques, civiles et fiscales, affectant l'environnement patrimonial des clients.

S'assurer de la pertinence des stratégies d'optimisation patrimoniale proposées aux clients, en tenant compte des changements juridiques et fiscaux récents ainsi que du contexte économique.

Appliquer des stratégies patrimoniales dans un cadre sécurisé, garantissant à la fois la conformité juridique et la sécurité fiscale pour ses clients.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Deux modalités pour participer: en présentiel ou en distanciel.

Les sessions de formation seront dispensées par des experts reconnus. Un animateur sera chargé d'accompagner la pédagogie des intervenants pour faciliter l'engagement et l'attention des apprenants, notamment en distanciel. Un support pédagogique sera projeté. Il sera accessible en téléchargement avant le début de la formation. A l'issue de la formation, le replay sera accessible pendant 30 jours.

Chaque session sera illustrée par des cas concrets, permettant aux participants d'appliquer les notions abordées. Un cas pratique fil rouge sera utilisé tout au long du séminaire pour illustrer chaque thématique et favoriser une approche transversale. Ces modalités pédagogiques visent à offrir un apprentissage interactif et structuré, facilitant l'engagement.

En fonction de la modalité choisie, le participant aura accès à des offres décrites en pages 15 et 18.

INFORMATIONS ACCESSIBILITÉS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse referent@aurep.com





HEURES DE FORMATIONS

Les formations peuvent, en fonction des thématiques, permettre de valider des heures de formation réglementaires (jusqu'à 14 h au titre de la carte immo* et 15 h IAS / DDA*- pour en savoir plus reportez-vous aux pages du programme détaillé* / pages 6 à 11).

Formation habilitée par le CSN

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant et après chaque session de formation, le participant devra répondre à un questionnaire de positionnement. Les résultats obtenus permettront d'évaluer la situation des candidats avant et de mesurer l'acquisition des connaissances et des compétences après la formation.

Il est important de noter que :

- l'ouverture du test Aval permettant la délivrance des attestations est subordonnée à la participation effective à la formation (voir modalités de suivi et d'émargement ci-dessous)
- seule la réussite au test (obtention de 70 % de réponses justes) permettra l'édition automatique des attestations dans le cadre réglementaire choisi.

Suivi et émargements :

Que ce soit en présentiel ou en distanciel, les participants devront émarger au moyen des outils proposés par l'AUREP.

Pour les participants en distanciel, une double vérification sera opérée grâce au rapport de connexion (vérification de l'adresse et du temps de connexion).

Il est impératif de respecter la règle suivante:

$$\begin{aligned}
 & \mathbf{1 \text{ Participant en distanciel}} \\
 & \quad = \\
 & \mathbf{1 \text{ adresse mail personnelle}} \\
 & \quad = \\
 & \mathbf{1 \text{ connexion}}
 \end{aligned}$$



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Séminaire Mars 2025

Présentation du cas fil rouge

Pour la première fois, l'AUREP a choisi de mettre en scène un cas pratique fil rouge tout au long du séminaire. La finalité est de créer un lien concret entre les différents thèmes abordés, renforçant ainsi l'engagement des apprenants. Cela répond à leur besoin de mise en pratique immédiate des concepts théoriques et leur offre des cas d'usage concrets qui illustrent les situations qu'ils rencontreront dans leur activité professionnelle.

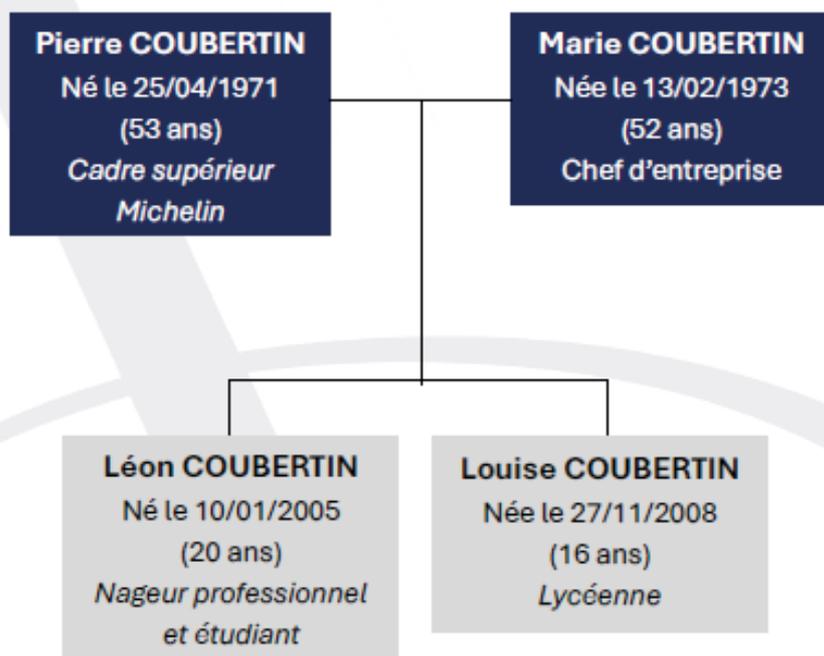
En suivant un même cas tout au long des formations, les participants peuvent mieux assimiler les enseignements en les projetant sur une situation concrète et évolutive. La mise en place de ce cas pratique permet également de renforcer la cohérence et la continuité pédagogique du programme de notre séminaire.

Ce cas fil rouge constituera pour chaque session de formation une sorte de « passage obligé » mais sera conçu avec peu de données au départ, et ce, pour laisser à chacun un maximum de liberté dans son appropriation.

Cas fil rouge : la famille COUBERTIN

Accompagnée depuis plusieurs années par un conseiller en gestion de patrimoine, la famille l'interroge à nouveau au sujet de ses différentes préoccupations patrimoniales.

Contexte familial et professionnel :



Pierre et Marie COUBERTIN souhaitent diversifier leur patrimoine. Les médias dépeignent depuis plusieurs mois une situation complexe. Entre volatilité sur les marchés financiers et marché immobilier contrarié, ils sont désorientés. Inquiets, ils vous sollicitent pour décrypter cette actualité.

OBJECTIFS

- Analyser la situation et l'évolution des tendances économiques d'un pays ou d'une zone géographique afin de la situer dans un cycle long.
- Identifier les problématiques financières de long terme et les risques associés, afin de pouvoir construire une Allocation d'Actifs globale.
- Analyser la situation et les évolutions du marché immobilier.

PRÉREQUIS

- Des connaissances générales du marché immobilier.
- Des connaissances générales dans les matières économiques et financières.
- Une bonne connaissance de la situation économique et géopolitique mondiale.



**Mathieu
PLANE**

Directeur adjoint
Département Analyse
et Prévision OFCE
Sciences Po



**Pierre
SABATIER**

Economiste prospective,
conférencier.
Président-Fondateur de
PRIMEVIEW,
Président de l'AUREP



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les intervenants alterneront entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation

PLAN

- I. Caractéristiques conjoncturelles de la situation économique et perspectives microéconomiques
- II. Actualités et problématiques financières entourant l'allocation d'actifs
- III. Actualités et perspectives entourant le marché immobilier

VALIDATION D'HEURES

3 Heures en DDA / IA
3 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

Votre rendez-vous annuel avec Pierre et Marie COUBERTIN est l'occasion de faire le point sur leur situation patrimoniale. Ils souhaitent connaître les évolutions civiles et fiscales susceptibles d'avoir des effets sur leur situation matrimoniale, familiale et patrimoniale. Ils ont besoin d'être éclairés sur les éventuelles adaptations qui seraient nécessaires quant aux stratégies déjà mises en œuvre sur le plan patrimonial.



**Natacha
FAUCHIER**

Responsable scientifique
de l'AUREP



**Thomas
GIMENEZ**

Chargé de recherche
de l'AUREP

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances et les compétences des participants grâce à un tour d'horizon de l'actualité juridique et fiscale de l'année écoulée, sous forme d'un jeu de questions / réponses afin que les participants puissent intégrer les évolutions dans leurs pratiques.

PRÉREQUIS

De bonnes connaissances dans les matières civiles et fiscales appliquées à la gestion de patrimoine .

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les intervenants alterneront entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation.

PLAN

Les principaux thèmes du conseil patrimonial seront abordés, dans leurs aspects civils et fiscaux, et notamment :

- Sociétés civiles
- Démembrement de propriété
- Assurance-vie
- Régimes matrimoniaux
- Successions
- PACS
- Concubinage donations

VALIDATION D'HEURES

3 Heures en DDA / IA
3 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

Pierre et Marie COUBERTIN ont, au fil du temps, réalisé des acquisitions immobilières variées, guidées par des logiques professionnelle, patrimoniale ou fiscale. Ils souhaitent optimiser et restructurer la détention de ce patrimoine immobilier. Par ailleurs, ils s'interrogent sur la transmission de ce patrimoine à leurs enfants, Léon et Louise.

OBJECTIFS

- Maîtriser les différents modes de détention d'un patrimoine immobilier tant sur les plans juridiques que fiscaux
- Organiser des mécanismes de restructuration d'un patrimoine immobilier
- Maîtriser les différents schémas de transmission d'un patrimoine immobilier tant sur les plans juridiques que fiscaux

PRÉREQUIS

- Des connaissances en droit des sociétés
- Des connaissances en matière de fiscalité immobilière tant sur le sur plan de la gestion que de la transmission à titre gratuit ou onéreux



**William
ALTIDE**

Maître de conférences associé à l'Université de Lille
Directeur du droit des sociétés
Co-directeur du master droit des affaires, parcours
droit des sociétés
Conseil en structuration des entreprises et du
patrimoine de l'entrepreneur - SAS coop&corp



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'intervenant alternera entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation.

PLAN

I. L'élan de structuration d'un patrimoine immobilier.

- Une recette traditionnelle dépassée.
- Des recettes alternatives à privilégier.

II. L'élan de restructuration et de transmission d'un patrimoine immobilier.

- Le réflexe OBO.
- La société, véhicule remarquable de la transmission.

VALIDATION D'HEURES

3 Heures en DDA / IA
3 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

QUELLE PLACE POUR LES CRYPTOACTIFS DANS LA GESTION DE PATRIMOINE ?

Pierre et Marie COUBERTIN s'interrogent sur les cryptoactifs. Des amis les ont souvent encouragés à se lancer au vu de l'essor rencontré par ces actifs depuis quelques années. A l'inverse, d'autres leur ont fait part de leurs déboires rencontrés sur les marchés. Souhaitant diversifier leurs avoirs, ils vous consultent avant de franchir le cap ! Ils s'interrogent également sur le régime fiscal des cryptoactifs car leur fils, Léon y a investi quelques milliers d'euros en 2024.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la blockchain et des différents types d'actifs numériques
- Maîtriser la réglementation afférente aux cryptoactifs
- Maîtriser la fiscalité liée à la détention de cryptoactifs
- Identifier les risques entourant l'acquisition et la détention de cryptoactifs
- Adopter les bonnes pratiques en tant que professionnel conseil

PRÉREQUIS

- Connaissances relatives au fonctionnement de la blockchain
- Connaître l'environnement des cryptoactifs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'intervenant alternera entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation.



**Enzo
HALLOT**

Fondateur de
CRYPTO-PATRIMOINE
Président de la commission
TECH de l'ANACOFI

PLAN

I- Introduction à la blockchain :

- Comprendre les origines de la blockchain
 - Fonctionnement du cas d'usage Bitcoin
- Aspects techniques simples:
 - La technologie de registre distribué
 - Principe de minage: la Preuve du travail
 - Principe de halving (BTC)
 - Immuabilité, tiers de confiance, transfert de propriété, transparence et décentralisation
 - Les forks

II- L'émergence de nouvelles blockchains :

- La naissance des smart contracts
 - Fonctionnement du cas d'usage
 - Ethereum et du Gas
 - Le stacking et la preuve d'enjeu
 - Les blockchains 1.0, 2.0 et 3.0
- Les différentes familles d'actifs numériques
 - Panorama des actifs numériques actuels
 - Les sous-catégories de jetons (Oracle, Meme coin, DeFi,...)
- La blockchain comme infrastructure informatique
 - Blockchain privée et blockchain publique
 - Création d'un jeton (Initial Coin Offering)
 - Transmission (traditionnelle ou de pair-à-pair)

III. Approche économique de cette nouvelle classe d'actifs :

- La réglementation en France et en Europe
 - Focus sur MiCA
 - Impact Cyber sécurité
- La fiscalité liée aux actifs numériques
 - Détention et plus-values
- Comment trouver la valeur ajoutée et définir une valorisation?
 - Promesse, interopérabilité et scalabilité

IV- Approche pratique de cette nouvelle classe d'actifs :

- Les risques liés aux investissements en actifs numériques
- Quelle place dans une allocation d'actifs?
- Les différentes manières de s'y exposer (via les marchés réglementés et via la blockchain en direct): DEX vs CEX
- Sécuriser ses actifs numériques
 - Les différents types de wallet (avantages et inconvénients)
- Les bonnes pratiques en tant que CGP :
 - Sélection des acteurs (éléments de due diligence)
 - Ségrégation des actifs
 - Clés publiques / clés privées
 - Responsabilité

V- Quel avenir pour les actifs numériques ? échange, questions/réponses :

- Consommation énergétique
- La tokenisation d'actifs traditionnels
- Impact d'un nombre de bitcoin limité
- Un cadre juridique limité

VALIDATION D'HEURES

3 Heures en DDA / IA
3 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINEUR : QUELLES RÈGLES APPLICABLES SOUS L'ADMINISTRATION LÉGALE ET LA TUTELLE

Le père de Sophie COUBERTIN est décédé récemment et cette dernière envisage de renoncer à la succession pour permettre à ses propres enfants, Léon et Louise de recueillir l'héritage de leur grand-père. Louise étant mineure, sa mère s'interroge sur les modalités juridiques et pratique de la gestion de ce patrimoine successoral pour son compte.



**Olivier
CHOMONO**

Directeur Associé
LA CURATELAIRE
Administrateur de l'AUREP



**Nathalie
PETERKA**

Professeur à l'Université Paris-Est
Créteil (UPEC, Université Paris 12)
Directrice du Master Droit privé
Directrice du M2 Droit privé des
personnes et des patrimoines et du
M2 Protection de la personne
vulnérable Co-directrice du DIU
d'Expertise médicale dans le cadre
de la protection des majeurs.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles entourant l'incapacité juridique du mineur
- Maîtriser les règles juridiques entourant les différents régimes de protection applicables
- Identifier les modalités juridiques applicables à la gestion d'une typologie d'actifs du mineur

PRÉREQUIS

- Connaître les règles liées à la capacité juridique du mineur
- Connaissances juridiques autour de l'administration légale et de la tutelle



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les intervenants alterneront entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation .

PLAN

I - La capacité juridique de l'enfant mineur

- La qualification des actes de gestion
- La réforme de l'administration légale
- Les articulations de l'administration conventionnelle
- La tutelle et ses aménagements

II - Les modalités de gestion du patrimoine d'autrui

- Les actifs immobiliers
- Le patrimoine financier
- Les contrats d'assurance vie
- Le sort des actes irréguliers

VALIDATION D'HEURES

3 Heures en DDA / IA
3 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

LES OUTILS CIVILS AU SERVICE D'UNE TRANSMISSION À TITRE GRATUIT DE L'ENTREPRISE OPTIMALE

Marie COUBERTIN dirige une société qu'elle a constituée il y a quelques années. Elle s'interroge sur l'interaction éventuelle de son régime matrimonial avec sa société et souhaite obtenir des conseils aussi bien en matière civile que fiscale en vue de faciliter la transmission de son entreprise à ses enfants, Léon et Louise.

OBJECTIFS

- Déterminer l'utilisation qui peut être faite des outils civils pour obtenir une transmission à titre gratuit de l'entreprise maîtrisée au plan civil (au sein de la famille en particulier) et optimisée au plan fiscal
- Maîtriser les évolutions récentes du droit civil (loi et jurisprudence, à propos des libéralités et des régimes matrimoniaux) et du droit fiscal (nième mise à jour du dispositif Dutreil), entre des opportunités exceptionnelles et des risques dont il faut absolument se prémunir

PRÉREQUIS

- Connaissances civiles et fiscales autour des différents types de libéralités
- Connaître le fonctionnement sur les plans civil et fiscal des différents régimes matrimoniaux
- Connaître les régimes fiscaux liés à la transmission à titre gratuit et onéreux de l'entreprise



**Pascal
PINEAU**

Associé gérant chez SARL
ATELIER FORMATION
Responsable pédagogique de la
formation CCE



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'intervenant alternera entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation.

PLAN

I - Libéralités : adapter les classiques à un objet unique

- Donations, donations partages et legs: avantages et inconvénients
- Jeux (dangereux) sur la valeur
- Démembrement : opportunités et risques

II - Régimes matrimoniaux: les bascules opportunes

- Passer par la communauté
- Participation aux acquêts : un régime restauré mais moins performant
- Séparation de biens: des astuces tout de même

III - Mettre la fiscalité au diapason

- Dutreil (encore revu et corrigé) ...
- ... mais pas que !
- Gare aux frottements (plus-values, droit de partage, etc.)

VALIDATION D'HEURES

3 Heures en DDA / IA
3 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU : ENTRE PERFORMANCE ET PÉRENNITÉ

Le fils de Pierre et Marie COUBERTIN, Léon a participé aux JO de Paris 2024. Médaillé d'or en natation, sa carrière sportive s'envole, les propositions professionnelles également ! Pour ces raisons, il vous consulte afin de mettre en place une gestion de patrimoine adaptée à ses flux de revenus et à son plan de carrière.



**Guillaume
LUCCHINI**

Associé fondateur du
multi-family office
Scala Patrimoine



**Renaud
GUERDER**

Avocat fiscaliste,
spécialisé dans
l'accompagnement des
sportifs et des artistes



**Docteur Hervé
SILBERT**

Chirurgien orthopédiste

OBJECTIFS

- Adopter une démarche conseil adaptée aux problématiques d'un sportif de haut niveau
- Anticiper les imprévus pour protéger la carrière et préparer l'après-carrière
- Structurer et monétiser l'image du sportif de haut niveau .

PRÉREQUIS

- Des connaissances générales en gestion de patrimoine sur les plans civil, fiscal et social (prévoyance notamment).
- Connaître les différents types de rémunération du sportif de haut niveau.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les intervenants alterneront entre la méthode transmissive au cours de laquelle ils s'appuieront sur une présentation orale et un support écrit afin d'expliquer ou démontrer différents concepts ou règles et la méthode active permettant d'engager l'apprenant dans le processus de formation.

PLAN

- I - Les clés d'une gestion patrimoniale adaptée au sportif de haut niveau
- II. Prévoyance et santé : anticiper les imprévus pour protéger la carrière et préparer l'après
- II. De l'athlète à la marque : structurer et monétiser l'image du sportif de haut niveau

VALIDATION D'HEURES

2 Heures en DDA / IA
2 Heures en IMMO
Habilitation par le CSN

COMMENT PARTICIPER

Séminaire Mars 2025

PARTICIPEZ À L'INTÉGRALITÉ DU SÉMINAIRE EN PRÉSENTIEL

■ 3,5 jours

■ 7 thématiques d'actualités

■ 12 Experts métiers

Lundi 24 Mars 2025

De 13 h 30 à 14h 00 : Accueil des participants

De 14 h 00 à 17h 30

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET
IMMOBILIÈRES

Mathieu PLANE et Pierre SABATIER

Mercredi 26 Mars 2025

De 09 h 00 à 12 h 30

QUELLE PLACE POUR LES CRYPTOACTIFS DANS
LA GESTION DE PATRIMOINE ?

Enzo HALLOT

De 12 h 30 à 14h 00 : Pause déjeuner – Temps
libre

De 14 h 00 à 17 h 30

QUELLES REGLES APPLICABLES A LA GESTION
DU PATRIMOINE DES MINEURS ?

Nathalie PETERKA et Olivier CHOMONO

Mardi 25 Mars 2025

De 09 h 00 à 12 h 30

ACTUALITÉS PATRIMONIALES

Natacha FAUCHIER et Thomas GIMENEZ

De 12 h 30 à 14h 00 : Pause déjeuner –
Temps libre

De 14 h 00 à 17 h 30

QUELLE STRUCTURATION DU PATRIMOINE
IMMOBILIER ?

William ALTIDE

À partir de 19H : SOIRÉE PRESTIGE AUREP

Jeudi 27 Mars 2025

De 08 h 30 à 12 h 00

LES OUTILS CIVILS AU SERVICE D'UNE
TRANSMISSION A TITRE GRATUIT DE
L'ENTREPRISE OPTIMALE

Pascal PINEAU

De 12 h 00 à 13h 30 : Pause déjeuner – Temps
libre

De 13 h 30 à 15 h 30

GERER LE PATRIMOINE DES SPORTIF DE HAUT
NIVEAU

Table ronde animée par
Guillaume LUCCHINI, Renaud GUERBER et
Hervé SILBERT

1 625 € TTC

S'INSCRIRE >

LE LIEU

HALL 32 - 32 rue du Clos Four 63 100 Clermont-Ferrand

Un lieu adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite et facilement accessible depuis:

le centre-ville de Clermont-Ferrand: 10 min. en transport en commun, 20 min. à pied

de la gare SNCF : 20 min. en transport en commun, 25 min. à pied.

Un amphithéâtre lumineux et confortable, équipé d'un écran géant pour la projection des supports



LES INTERVENTIONS

1- AVANT CHAQUE INTERVENTION, le participant devra répondre à un test de positionnement « Test AMONT » composé d'une dizaine de questions accessible via la plateforme digitale de l'AUREP (un accès individuel et personnel à la plateforme sera transmis avant le séminaire par mail.)

Une fois le test effectué, le participant pourra accéder au support de présentation. Il pourra le télécharger et/ou l'imprimer s'il le souhaite. Aucun support imprimé ne sera remis lors du séminaire.

2- PENDANT LES SESSIONS DE FORMATION, le participant devra émarger électroniquement . Un lien sera adressé par mail par le service administratif <https://www.aurep.com/seminaire-dactualisation-des-connaissances-mars-2025/>

L'émargement devra impérativement être réalisé durant le créneau de la formation.

3-APRÈS L'INTERVENTION, le participant devra répondre à nouveau à un test de positionnement « Test AVAL » pour obtenir ses attestations (certificat de réalisation et attestation de réussite). Pour valider sa formation, le participant devra obtenir un score minimum de 70 % de réponses justes.

4- Les attestations seront téléchargeables directement sur la plateforme digitale.

LA SOIRÉE

Parce que partage et convivialité sont des valeurs fortes à l'AUREP, nous avons le plaisir d'inviter tous les participants à une soirée avec les membres de l'AUREP et les intervenants.

Cette soirée aura lieu le mardi 25 mars à partir de 19 heures dans le centre-ville de Clermont-Ferrand (lieu à préciser).



PARTICIPEZ AU SÉMINAIRE EN **DISTANCIEL**

COMPOSEZ VOTRE PROGRAMME PERSONNALISÉ

Participez, en direct, aux demi-journées de formation
que vous avez choisies, sans vous déplacer :
7 thématiques au choix

Lundi 24 Mars 2025

De 14 h00 à 17h 30
ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES
Matthieu PLANE et Pierre SABATIER

Mardi 25 Mars 2025

De 09 h00 à 12 h30 ACTUALITÉS
PATRIMONIALES
Natacha FAUCHIER et Thomas GIMENEZ

De 14 h00 à 17 h30
QUELLE STRUCTURATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER ?
William ALTIDE

Mercredi 26 Mars 2025

De 09 h00 à 12 h30
QUELLE PLACE POUR LES CRYPTOACTIFS DANS LA GESTION DE PATRIMOINE ?
Enzo HALLOT

De 14 h00 à 17 h30
QUELLES REGLES APPLICABLES A LA GESTION DU PATRIMOINE DES MINEURS ?
Nathalie PETERKA et Olivier C H O M O N O

Jeudi 27 Mars 2025

De 08 h30 à 12 h00
LES OUTILS CIVILS AU SERVICE D'UNE TRANSMISSION A TITRE GRATUIT DE
L'ENTREPRISE OPTIMALE
Pascal PINEAU

De 13 h30 à 15 h30
GERER LE PATRIMOINE DES SPORTIF DE HAUT NIVEAU
Table ronde animée par Guillaume LUCCHINI, Renaud GUERBER et Hervé SILBERT.

Demi-journée
250 € TTC

7 Demi-journée
1575 € TTC
au lieu de 1750 € TTC

S'INSCRIRE >

LES VISIOS CONFÉRENCES

Les visioconférences seront organisées via l'outil WEBEX. Chaque participant recevra sur l'adresse mail communiquée lors de l'inscription un lien de connexion individuel et personnel.



Afin de garantir la fluidité des interventions, les micros des participants seront coupés. Néanmoins, Les participants en distanciel pourront interagir avec les intervenants et poser leurs questions via le tchat. Les questions seront relayées en direct aux intervenants.

LES INTERVENTIONS

1. AVANT CHAQUE INTERVENTION, le participant devra répondre à un test de positionnement « Test AMONT » composé d'une dizaine de questions accessible via la plateforme digitale de l'AUREP (un accès individuel et personnel à la plateforme sera transmis avant le séminaire par mail.)

Une fois le test effectué, le participant pourra accéder au support de présentation. Il pourra le télécharger et/ou l'imprimer s'il le souhaite. Aucun support imprimé ne sera remis lors du séminaire.

2. PENDANT LES SESSIONS DE FORMATION, pour valider sa présence à la formation, le participant devra:

- Emarger électroniquement via le lien adressé par mail par le service administratif de l'AUREP. L'émargement devra impérativement être réalisant durant le créneau de la formation.
- Suivre l'intégralité de la formation en se connectant uniquement via le lien adressé sur son adresse mail. Un contrôle de connexion sera effectué via le rapport de connexion de notre outil de visioconférence.

3. APRÈS L'INTERVENTION, le participant devra répondre à nouveau à un test de positionnement « Test AVAL » pour obtenir ses attestations (certificat de réalisation et attestation de réussite). Pour valider sa formation, le participant devra obtenir un score minimum de 70 % de réponses justes.

Les attestations seront téléchargeables directement sur la plateforme digitale.

LES REPLAYS

Vous n'avez pas pu assister à une ou plusieurs formations en direct ? Retrouvez les replays de toutes les demi-journées que vous avez sélectionnées .

Vous disposerez alors de 30 jours (soit jusqu'au 30 avril 2025) pour visionner les enregistrements et valider vos heures de formation.



**Vous êtes
Salarié(e)**

**Employeur
et OPCO
(Atlas et
EP)**

**Vous êtes
TNS**

**Fonds propres
OPCO, FIF PL**



Etape 1 :

Demander un devis à l'adresse
contact@aurep.com

Etape 2 : Transmettre le devis accompagné du programme détaillé de la formation à votre OPCO ou au FIF PL



Etape 3 :

Pour les formations suivies en direct, en présentiel ou en distanciel :

> Emarger lors de la formation afin d'attester de votre présence

Pour les formations suivies en e-learning à partir des replays :
> Suivre l'intégralité de la formation en replay.

Etape 4 : Pour obtenir le remboursement, transmettre la facture acquittée + le certificat de réalisation obtenu à l'organisme de financement.



in

f

X

aurep.com

**36 Rue Maréchal de Lattre et de la 1ère
Armée 63000 Clermont-Ferrand**

Crédits PhotosUnsplash+

AUREP